



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission: F5211-180452

Date de clôture: **04 janvier 2019**

Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00, Heure avancée de l'est (HAE)

Titre: Déplacement et installation d'une tour VHF de la Garde côtière canadienne

Lieu des travaux: Pearce Peak (Argentia) et Cuslett, Terre-Neuve-et-Labrador

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**);
3. Spécifications (*Description du travail requis*);
4. Clause de sécurité du MPO - Annexe A

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement #1: Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**, s'il vous plait envoyer vos soumissions à: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2: Pour toutes les soumissions imprimées et **les cautionnements de soumission UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier), s'il vous plait envoyer à:

**Pêches et Océans Canada,
Attention: Beverly Shawana
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
Poste 9E249, 9ième étage,
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 407-3861**

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la soumission ou/et la garantie de soumission soit reçue par la date, l'heure et le lieu(x) de fermeture.

SOUSSION EN RETARD:

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la date de clôture de l'appel d'offre.



GARANTIE DE SOUMISSION:

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

Remarque:

- (a) *La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
- (b) *La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

LA PORTÉE DES TRAVAUX:

Déplacement et installation d'une tour VHF de la Garde côtière canadienne

Sites de communication : Pearce Peak (Argentia) et Cuslett, Terre-Neuve-et-Labrador

Nature des travaux :

Les travaux visés par le présent projet comprennent toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement afin de faciliter le déplacement d'une tour VHF de 45,72 m nécessaires à l'exécution de l'ensemble des dessins et spécifications pour la Garde côtière canadienne.



1. Le déplacement et l'installation d'une tour VHF haubanée de 45,72 m de Pearce Peak (Argentina) à Cuslett, Terre-Neuve-et-Labrador, conformément aux plans du contrat, et plus particulièrement, comme l'indique le présent document.
2. La conception technique, la prestation et l'installation des fondations et des ancrages selon une utilisation de 80 % pour les antennes futures, conformément aux plans du contrat et, plus particulièrement, comme l'indique le présent document.
3. La démolition des divers éléments conformément aux plans du contrat et, plus particulièrement, comme l'indique le présent document.
4. L'entrepreneur est responsable de la mise à l'essai de tous les systèmes en présence du personnel de la Garde côtière; il lui incombe de préparer un rapport sur les résultats des essais qui doit être livré au propriétaire au plus tard dix (10) jours ouvrables après la fin de tous les essais. Ces essais doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter :
 - a. *Soudage;*
 - b. *Peinture;*
 - c. *Ciment;*
 - d. *Boulons d'ancrage (si nécessaire);*
 - e. *Lignes de transmission.*
5. L'entrepreneur doit fournir la documentation sur le système et les sous-systèmes. La documentation doit comprendre ce qui suit, sans toutefois s'y limiter:
 - .1 Un ensemble complet des plans conformes à l'exécution.
 - .2 *Un manuel d'entretien complet indiquant l'entretien requis pour tous les composants installés, le calendrier connexe et la liste des pièces.*
 - .3 *Un rapport complet sur tous les essais du système.*
6. Les travaux visés par le présent contrat sont précisés dans un document de spécifications générales comprenant des dessins sur lesquels sont indiqués les travaux spécifiques. L'entrepreneur demeure responsable de l'attribution des tâches aux divers corps de métiers, aux entrepreneurs et à ses propres employés et fournisseurs. L'ingénieur n'est pas responsable de déterminer la portée des travaux de chacun des sous-entrepreneurs et groupes de métiers, ni de fournir son opinion sur celle-ci.



Lieu des travaux :

Pearce Peake, Terre-Neuve-et-Labrador

Latitude : 47° 17' 27.9" nord

Longitude : 53° 58' 08.1" ouest

Cuslett, Terre-Neuve-et-Labrador

Latitude : 46° 58' 27.9" nord

Longitude : 54° 09' 14.8" ouest

Date de début :

Dès l'attribution du contrat

Date d'achèvement :

Les travaux sur le site devront être terminés au plus tard le 31 mars 2019.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais et au moment qui leur convient afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires aux travaux et des moyens d'accès au site, et d'examiner et de vérifier la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et toute installation qui leur sera nécessaire. Ils doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements requis quant aux risques, aux éventualités et aux autres circonstances qui peuvent avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence d'observation et de détermination appropriée des conditions qui s'appliquent.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section du devis sur les exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Les soumissionnaires qui souhaitent visiter le site doivent envoyer un courriel à Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca et fournir les renseignements suivants :

- a. Nom de l'entreprise
- b. Adresse de l'entreprise
- c. Numéro de téléphone de l'entreprise
- d. Nom du représentant du soumissionnaire
- e. Adresse électronique du représentant du soumissionnaire

Remarque: Le site n'est pas accessible au grand public et un préavis de 48 heures est requis



RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES

MATERIELS:

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, Heure avancée de l'est (HAE), le 31 décembre 2018**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT:

Date de début: À l'attribution du contrat
Date d'achèvement: March 31, 2019

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE:

Voir annexe A.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS:

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

Beverly Shawana

Consultants en approvisionnement et en passation de marchés
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions, 9N087B
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA
Téléphone : 613-407-3861
Courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca